

Centre d'appui pour la prévention  
des infections associées aux soins  
Auvergne • Rhône • Alpes



30 septembre 2025  
RIPH  
MONTELEGER



**RIPH**  
CENTRE HOSPITALIER  
DROME VIVARAIS  
391 route des Rebatieres  
26760 MONTELEGER



**CPIas**  
Auvergne • Rhône • Alpes

**30 SEPTEMBRE 2025**

9h15 - 16h00  
Accueil dès  
8h30

Inscription gratuite  
Repas fourni

Évitez les frais de déplacement,  
pensez co-voiturage

**9h15 - 10h15** **OUVERTURE - ACTUALITÉS**

**10h15 - 11h** **"Punaise de lit, coloc malgré nous"**  
REX d'un ES - C. Barhdadi



**11h30 - 12h10** **Améliorer la qualité des eaux de rejets ?**  
M. Chateau



**13h40 - 14h30** **Cohabiter en Réa avec nos amis les champignons**  
E. Debaille/L.Bouret



**14h30 - 15h20** **Comment organiser un atelier "abord vasculaire" ?**  
V. Pigeon



**15h20 - 16h** **Temps d'échange - Fin de la rencontre**

Infos sur :  
<https://www.cpias-auvergnerrhonealpes.fr/riph-reseau-des-paramedicaux-exercant-en-hygiene>

04 78 86 49 49    cpias-ara@chu-lyon.fr



**CPIas**  
Auvergne • Rhône • Alpes



# RIPH

## Réseau Intersectoriel des Paramédicaux exerçant en Hygiène

- 3 rencontres par an 
- Ouvert à tous les paramédicaux hygiénistes de la région ARA
- Établissements de santé ou médico-sociaux
- Lieu d'accueil, d'échanges, de conseils, d'informations, de formations



Nouveauté 2025 : 3 rencontres

# RENCONTRES



2025

Les prochaines rencontres du Réseau Intersectoriel des Paramédicaux en Hygiène (RIPH) de la région ARA pour 2025 ont été fixées !

Nous aurons le plaisir de nous rencontrer 3 fois en 2025.

**JEUDI 27 MARS**  
**SAINT ETIENNE (42)**

**MARDI 17 JUIN**  
**ALBERTVILLE (73)**

**MARDI 30 SEPTEMBRE**  
**MONTELEGER (26)**

**A vos agendas !!!**

**NOUS VOUS**  
**ATTENDONS**

 9H - 16H

**NOMBREUX !**

  
Auvergne • Rhône • Alpes

  
Auvergne • Rhône • Alpes



**BREAKING NEWS**

# Prochaine rencontre

## 3 mars 2026

Résidence de l'Ambène  
4 rue de la font vachette  
63200 MOZAC





# RIPH

- 2026 : qui voudrait nous recevoir?
- Vous travaillez dans un établissement possédant une salle pouvant contenir une cinquantaine de personnes, vous souhaitez nous accueillir, contactez nous !
- Vous souhaitez partager un retour d'expérience, faites vous connaître!
- N'oubliez pas de remplir le questionnaire de satisfaction



# Tour de table

# ACTUALITÉS



# Résultats surveillance ICSHA EMS

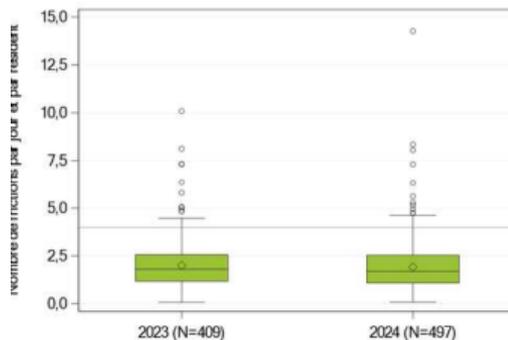
SEPTEMBRE 2025

## SURVEILLANCE DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS HYDRO-ALCOOLIQUES EN ETABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Résultats 2024  
Région Auvergne-Rhône-Alpes

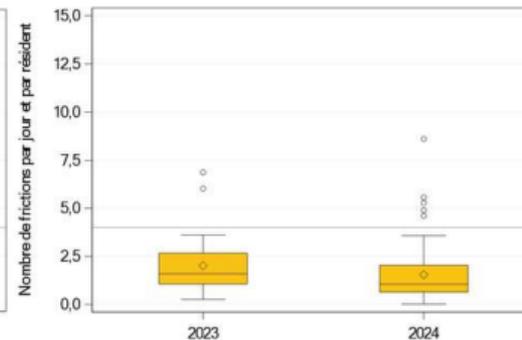
## DÉTAILS DU NOMBRE DE FHA PAR JOUR DE PRÉSENCE D'UN RÉSIDENT

### Distribution Ehpad



Médiane 2023 : 1,8  
2024\* : 1,70

### Distribution EMS



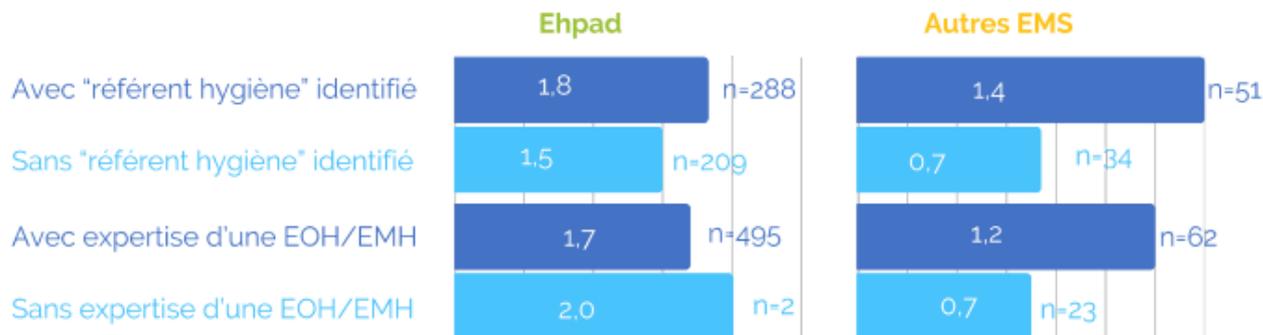
Médiane 2023 : 1,59  
2024 : 1,05



\*Sur la base des consommations en PHA déclarées pour 2024, 50% des Ehpad avaient réalisé au moins **1,7 frictions hydro-alcoolique (FHA)** par journée de présence d'un résident

## FHA PAR JOUR DE PRÉSENCE D'UN RÉSIDENT ET RESSOURCES EN HYGIÈNE

Nombre médian de FHA réalisées chaque jour pour un résident en 2024



*Les Ehpad sans expertise d'une EOH/EMH étant peu nombreux, les chiffres sont à interpréter avec prudence.*

# Guide déchets ministère



- **Webinaire 02/10/2025** : Inscription gratuite (obligatoire) :  
<https://solen1.enquetes.social.gouv.fr/cgi-5/HE/SF?P=3z203z2z-1z-1zD930ABFD91>
- **Guide**  
[https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_dasri\\_maj\\_240725j.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_dasri_maj_240725j.pdf)

## Pour information

### Webinaire Guide national sur la gestion des déchets / DASRI

Mail adressé aux EOH, EMH, établissements médico-sociaux et ville de la région Auvergne-Rhône-Alpes

La Direction Générale de la Santé (DGS) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) vous invitent à un webinaire consacré au guide national sur la gestion des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).

**Judi 2 octobre 2025 – de 14h30 à 15h30 (Teams)**

Au programme :

- ✓ Présentation des nouveautés du guide
- ✓ Exemples d'actions et d'outils pratiques pour les structures
- ✓ Session de questions/réponses

Ce guide s'adresse :

- aux professionnels de santé et à tous les professionnels amenés à produire des déchets d'activités de soins,
- aux acteurs de la filière d'élimination (transport, collecte, traitement).

Inscription gratuite (obligatoire) : <https://solen1.enquetes.social.gouv.fr/cgi-5/HE/SF?P=3z203z2z-1z-1zD930ABFD91>

Plus d'informations : [Webinaire de présentation du guide national actualisé sur la gestion des DASRI - Répia](#)

Cordialement.

# ANAP : à conseiller à vos directions

<https://www.anap.fr/s/piloter-ses-filières-dechets>

- Webinaire

[Optimiser la gestion et réduire le coût de ses déchets dans les établissements](#)



The screenshot shows the ANAP website interface. At the top, there is a search bar and a 'Se connecter' button. Below the navigation menu, the main heading reads 'PILOTER SES FILIÈRES DÉCHETS en établissement sanitaire ou médico-social'. A sub-heading explains that waste management is crucial for safety and environmental security. The page features two main sections:

- 1 Je communique sur les écogestes**: A box with text: 'Avec cette affiche, sensibilisez les professionnels de vos services aux écogestes à adopter au quotidien pour limiter la production de déchets à la source, et encouragez-les à respecter les consignes de collecte et de tri.' Below it is a button: 'Découvrez nos outils'.
- 2 Je m'auto-évalue**: A box with text: 'Évaluez le niveau d'engagement de votre établissement dans la gestion des déchets.' Below it is a button: 'Découvrez nos outils'.

# Gants

- [CPias Bretagne Cap Breizh gants Boite à outils Audit](#)

**GRILLE D'OBSERVATION PORT DE GANTS**

Se reporter au guide de l'auditeur pour renseigner le fiche.  
 N° de fiche : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_ Date de l'audit : \_\_\_\_\_  
 Auditeur : \_\_\_\_\_  
 Fonction du professionnel observé :  infirmière  Aide-soignant et faisant fonction (ASH, AMP, AED)  Médecin  Kinésithérapeute/ergothérapeute  MESH  Autre

**Détermination du port de gants attendus ou non attendus**

Question	NON	OUI
<b>Le soignant présente-t-il des lésions cutanées sur les mains ?</b>	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANTS SOUS ATTENDU</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Soins techniques</b>	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANT ATTENDU</b>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Injection IM, SC ou IV		
<input type="checkbox"/> Injection IM		
<input type="checkbox"/> Voie veineuse périphérique : pose ou ablation		
<input type="checkbox"/> Soins névralgiques : pose ou retrait		
<input type="checkbox"/> Soins urinaire ou digestif : changement de poche		
<input type="checkbox"/> Traitement biologique (sang, sérum ou urinaire, urines, selles, crachats)		
<input type="checkbox"/> Plâtré : contact direct ou ablation d'un pansement souillé		
<input type="checkbox"/> Aggrégation naso-trachéale ou de la cavité buccale		
<input type="checkbox"/> Application externe de produit médicamenteux		
<input type="checkbox"/> Examen clinique, auscultation sur peau saine		
<input type="checkbox"/> Massage, mobilisation d'un membre (peau saine)		
<input type="checkbox"/> Effleurage de prévention des escarres	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANTS SOUS ATTENDU</b>	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANT ATTENDU</b>
<b>Restauration</b>	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANTS SOUS ATTENDU</b>	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANT ATTENDU</b>
<input type="checkbox"/> Dépistage de plaques rugueuses		
<input type="checkbox"/> Linge propre : manipulation lors de la réflexion du lit		
<input type="checkbox"/> Linge sale ou souillé : manipulation lors de la réflexion du lit		
<input type="checkbox"/> Range-repas		
<input type="checkbox"/> Soins de bouche	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANTS ATTENDU</b>	
<input type="checkbox"/> Tolérance d'un patient souillé : toilette intime, toilette sur peau lésée		
<input type="checkbox"/> Toilette de visage ou du corps sur peau saine		
<input type="checkbox"/> Soin au près de bras, de coude, de la chaise pivot	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANTS SOUS ATTENDU</b>	
<input type="checkbox"/> Retrait du bassin, de l'urinoir, de la chaise pivot		
<input type="checkbox"/> Retrait d'une protection pour incontinence	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANTS ATTENDU</b>	
<input type="checkbox"/> Levage ambulatoire		
<input type="checkbox"/> Vidange de sac collecteur d'urines	<input type="checkbox"/> <b>PORT DE GANTS ATTENDU</b>	

11



**CHALLENGE 2025 :**

**“Gants au bon moment : des soins sécurisés et une planète respectée”**

CHALLENGE "GANTS AU BON MOMENT" : DES SOINS SÉCURISÉS ET UNE PLANÈTE RESPECTÉE" mars 2025

## CPias BFC

### [Challenge 2025 Gants au bon moment : des soins sécurisés et une planète respectée](#)

# PRIMO



- Promotion de la friction hydro-alcoolique en établissement médico-social
- Campagne du **10/10 au 07/11** en EMS
- <https://antibioresistance.fr/index.php/component/content/article/campagne-fha?catid=8>

# VACCINATION



# Vaccination Grippe / Covid 2025-2026

- À partir du 14/10/2025
- Grippe et covid possible le même jour (2 sites différents)
- Recommandés fortement pour les professionnels de santé et les étudiants

[dgs-urgent - campagne de vaccination contre le covid-19 a l automne 2025 .pdf](#)  
[fiche - presentation et utilisation du vaccin comirnaty lp.8.1 6 mois - 4 ans.pdf](#)  
[fiche - presentation et utilisation du vaccin comirnaty lp.8.1 5ans - 11ans.pdf](#)  
[fiche - presentation et utilisation du vaccin comirnaty lp.8 1 adulte 12 ans et .pdf](#)

# Bronchiolite: immunisation vaccination

**85% de baisse d'hospitalisation chez les enfants immunisés par Beyfortus à l'hiver 204/2025**

[https://www.thelancet.com/journals/lanpe/article/PIIS2666-7762\(25\)00235-2/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanpe/article/PIIS2666-7762(25)00235-2/fulltext)



## Immunsation du nourrisson : né à partir du 1<sup>er</sup> septembre

- Traitement préventif par injection d'un anticorps monoclonal : le [Nirsevimab](#) (Beyfortus®) ou le Palivizumab (ou Synagis®)
- Le système immunitaire du bébé n'est pas sollicité, les anticorps sont déjà prêts. Une seule dose suffit pour couvrir la période hivernale. En revanche, l'injection doit se faire dès à présent car le VRS va commencer à circuler très prochainement.
- L'injection est proposée dès les premiers jours de vie pour les nouveau-nés qui vont naître à partir du 01 septembre 2025, sous réserve que la mère n'ait pas été vaccinée
- **Le Nirsevimab est pris en charge par la sécurité sociale et les mutuelles. Il n'est pas obligatoire**

## Vaccination des femmes enceintes accouchant à partir de septembre 2025

- **La prévention des infections à VRS peut s'anticiper dès la grossesse (entre 32 et 36 SA à partir du 1er septembre) : un vaccin (Abrysvo) est disponible pour immuniser la maman, ce qui permet de transmettre les anticorps à son bébé via le placenta puis le lait maternel. Ce vaccin est disponible en ville et à l'hôpital et est pris en charge par la sécurité sociale.**
- L'efficacité d'immunisation de ce vaccin est observée à partir de 2 semaines après l'injection et jusqu'à 6 mois après l'accouchement.

# ENVIRONNEMENT



## Commission permanente de microbiologie de l'environnement

### Avis et réponses rapides

- Air : L'interprétation des résultats des prélèvements de microbiologie environnementale demandés par l'ANSM dans des locaux sans traitement d'air destinés aux prélèvements de cornée
- Eaux :
  - L'impact de la présence de *Pseudomonas aeruginosa* ou de légionelles sur la potabilité de l'eau froide
  - La gestion de la présence de *Legionella non pneumophila* dans l'eau.
  - Interprétation des flores mésophiles dans l'eau potable / eau pour soins standards

# Eaux impropres

- Mise à jour du guide « eau des ES / EMS »

ARA

## Eau en établissements de santé (ES) et médico-social (EMS)

La maîtrise de la qualité des eaux d'un établissement recevant du public est primordiale, en particulier pour les établissements de santé (ES) et médico-social (EMS).

Les textes réglementaires et guides de recommandations sont nombreux sur ce sujet.

Nous vous proposons sur cette page quelques outils et liens qui vous faciliteront la mise en place de différents types de réseaux d'eau dans vos établissements.

### Outils

Les catégories d'eau dans les ES et EMS (mai 2024) - [Guide](#)

Mon réseau d'eau est contaminé : [check list](#) – [argumentaire check list](#)

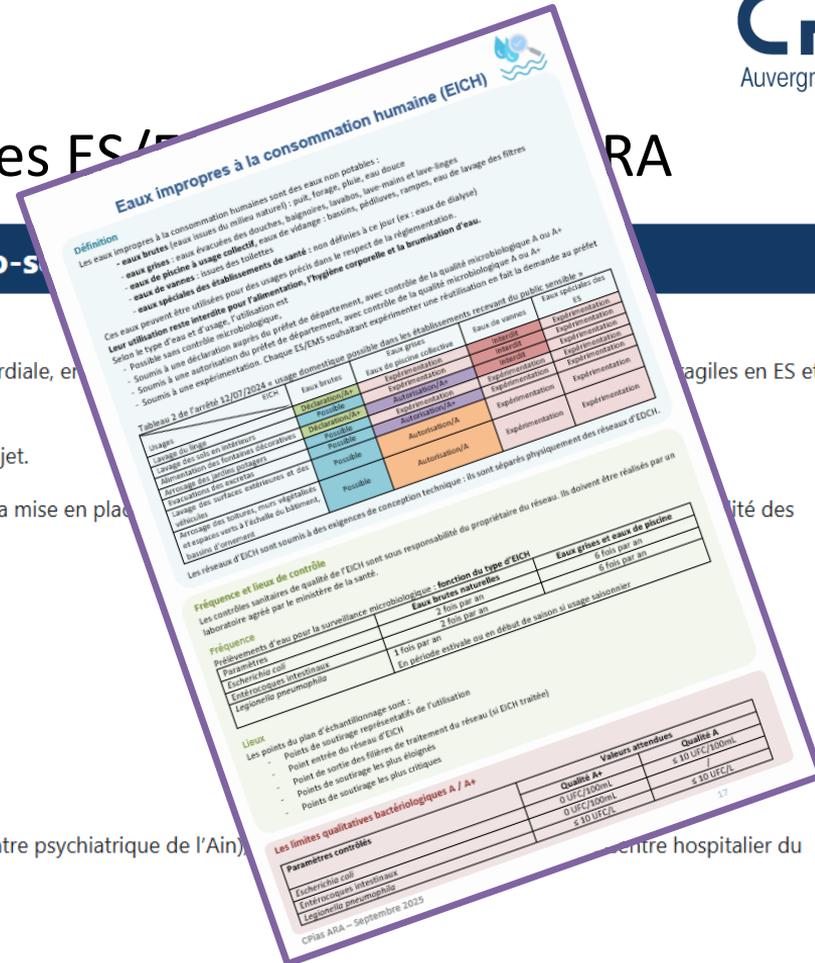
Prévenir la contamination de l'eau : [check list](#) – [argumentaire check list](#)

Groupe de travail pour la check list :

- Rédacteurs : A. Galliot, K. Vancoetsem (CPias ARA)

- Relecteurs : C. Aurel, O. Baud, A. Savey (CPias ARA), Marine Rey IDE (EOH Centre psychiatrique de l'Ain)

beaujolaais vert)



**Eaux impropres à la consommation humaine (EICH)**

**Définition**  
Les eaux impropres à la consommation humaine sont des eaux non potables :

- eaux grises - eaux évacuées des douches, baignoires, lavabos, lave-mains et lave-linge
- eau de piscine à usage collectif, eau de vidange : bassins, rampes, eau de lavage des filtres
- eaux de vaisselle : issues des toilettes
- eaux spéciales des établissements de santé : non définies à ce jour (ex : eau de dialyse)

Ces eaux peuvent être utilisées pour l'alimentation, l'hygiène corporelle et la brumisation d'eau.

**Leur utilisation reste interdite pour l'alimentation et**

Selon le type d'eau et d'usage, l'utilisation est soumise à une autorisation du préfet de département, avec contrôle de la qualité microbiologique A ou A+.

Tableau 2 de l'arrêté 13/07/2024 à usage domestique possible dans les établissements recevant du public sensible à l'EICH

Usage	Eau grise	Eau de piscine collective	Eau de vaisselle	Eau spéciale de santé
Usage du lavage	Expérimentation/A	Expérimentation	Expérimentation	Expérimentation
Lavage des sols en extérieurs	Expérimentation/A	Expérimentation	Expérimentation	Expérimentation
Alimentation des fontaines décoratives	Possible	Expérimentation/A	Expérimentation	Expérimentation
Alimentation des points potables	Possible	Autorisation/A	Expérimentation	Expérimentation
Arrosage des surfaces extérieures et des végétaux	Possible	Autorisation/A	Expérimentation	Expérimentation
Lavage des surfaces extérieures et des végétaux	Possible	Autorisation/A	Expérimentation	Expérimentation

**Fréquence et lieux de contrôle**  
Les contrôles sanitaires de qualité de l'EICH sont sous responsabilité du propriétaire du réseau. Ils doivent être réalisés par un laboratoire agréé par le ministère de la santé.

Fréquence	Eaux grises	Eaux de piscine
Prélevements d'eau pour la surveillance microbiologique - fonction du type d'EICH	2 fois par an	2 fois par an
Prélevements d'eau pour la surveillance microbiologique - fonction du type d'EICH	2 fois par an	2 fois par an
Prélevements d'eau pour la surveillance microbiologique - fonction du type d'EICH	1 fois par an	1 fois par an
Prélevements d'eau pour la surveillance microbiologique - fonction du type d'EICH	En période estivale ou en début de saison d'usage saisonnier	En période estivale ou en début de saison d'usage saisonnier

**Lieux**  
Les points de plan d'échantillonnage sont :

- Point de soutirage représentatif de l'utilisation
- Point d'entrée du réseau d'EICH
- Point de sortie des filtres de traitement du réseau (si EICH traité)
- Point de soutirage les plus éloignés
- Points de soutirage les plus critiques

Paramètres contrôlés	Valeurs attendues	Qualité A
Escherichia coli	0 UFC/100ml	≤ 10 UFC/100ml
Enterococcus faecalis	0 UFC/100ml	≤ 10 UFC/100ml
Legionella pneumophila	≤ 10 UFC/L	≤ 10 UFC/L

CPias ARA – Septembre 2025

agiles en ES et

ité des

centre hospitalier du

# QAI Qualité de l'Air Intérieur

- Toujours rien de nouveau ...
- En attente du décret d'application pour les EMS
- Dans l'attente, vérifier vos modalités d'aération et commencer vos carnets sanitaires « air » :
  - Maintenance
  - Fréquence
  - Procédure
  - Traçabilité ...

# Certibiocide

Attention deadline **1<sup>er</sup> janvier 2026**

Formation spéciale hygiéniste Certibiocide par le CPias ARA

17 nov 2025

Il reste des places !

## Nouvel arrêté :

Arrêté du 5 septembre 2025 modifiant l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides

Le certibiocide désinfectants ne s'applique pas aux :

« **aux personnels exerçant dans le domaine de la santé humaine** tels que mentionnés dans la quatrième partie du Code de la santé publique **sous réserve qu'ils justifient d'une formation continue, synchronisée sur la certification périodique** définie à l'article L. 4022-2 du code de la santé publique **et portant sur les risques chimiques, l'utilisation des produits biocides désinfectants et les protections individuelles ou collectives**, sous réserve des dispositions de l'article 14, alinéas 3 et 4 »

« La direction générale de la prévention des **risques analyse l'adéquation des formations notifiées** aux objectifs visés par le présent arrêté. La liste des formations adéquates est publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'environnement **au plus tard 6 mois après cette date.** »

# Révision fiche normes sporidie

Fiche repère



## Normes et désinfectants

### Comment s'y retrouver ?

Depuis 15 ans, les aspects normatifs des produits désinfectants ont considérablement évolué. Les dossiers et fiches techniques des fournisseurs sont parfois très complexes et se réfèrent à de nombreuses normes. Dans ces conditions, comment bien choisir son produit désinfectant ?

Le système normatif des désinfectants concerne 3 domaines d'application :

- le domaine médical
- le domaine tertiaire : agro-alimentaire, domestique, industriel, collectif
- le domaine vétérinaire

Selon le domaine, les micro-organismes testés et les conditions des tests (température, temps de contact, conditions de propreté ou de saleté) sont différents afin d'intégrer les spécificités des lieux ou des activités pour lesquels les produits seront utilisés.

La norme EN 14885 : 2022 « Applications des Normes européennes sur les antiseptiques et désinfectants » spécifie les normes et modalités de réalisation auxquelles les produits doivent se conformer afin de revendiquer une action biocide en fonction du domaine d'activité.

Dans le domaine médical, il est obligatoire de choisir un produit répondant aux normes médicales utilisables en médecine humaine.

*Exemple : j'ai besoin d'un produit sporidie pour désinfecter les chambres de patients avec diarrhées à C. difficile. Le produit proposé par le fournisseur répond à la norme de sporidie mais en milieu tertiaire. Ce produit ne sera peut-être pas actif dans les conditions d'utilisation en milieu hospitalier.*

Pour la désinfection d'un dispositif médical, le produit à choisir est considéré comme un dispositif médical lui-même et doit avoir le marquage CE.

Avant tout choix d'un produit désinfectant, il convient de consulter les dossiers scientifiques complets (fournis sur demande par les fabricants) afin de vérifier l'adéquation entre les recommandations fournisseurs (fiche produit) et les résultats des normes (temps de contact, dilution, types de micro-organismes testés).

Pour de plus amples informations, consulter le site [Prodhysbase®](https://www.prodhysbase.fr/) <https://www.prodhysbase.fr/>

*Base de données sur les produits désinfectants commercialisés en France, dans les secteurs hospitalier, dentaire et les collectivités.*

Groupe de travail : Christine **Baccato**, Marine **Giard**, Naghah **Khaouf**, Anne **Savex**, Karen **Vancoese**

## Annexe 1 : Sporidie dans le cadre de la désinfection des surfaces par essuyage

Certaines bactéries, lorsque le milieu où elles se trouvent est défavorable à leurs survies, ont la capacité de sporuler. Durant cette phase, elles sont en latence, dans l'attente de conditions de vie plus favorables. La spore bactérienne est la forme la plus résistante physiquement aux produits et méthodes de désinfection.

Produits revendiquant les normes de sporidie uniquement pour les surfaces du domaine médicale							
Nom Produit (Fournisseur)	Conditionnement (et concentration d'utilisation)	Documents fournis	Norme phase 2 étape 1 EN 17126	Norme phase 2 étape 2 EN 17846	Conditions de réalisation	Temps de contact / Rinçage	Points de Vigilance
<b>Ultrazol OXY (THX MEDICAL)</b>	Lingettes préimprégnées PAE Solution PAE	FT FDS DS CN pour 17846	Oui	Oui	Saleté	15 min / Non	DS non fourni pour la EN 17846 ; données non vérifiables
<b>Oxyfloor (ANIOS)</b>	Poudre à diluer 2% 4 sachets de 5g dans 5L d'eau	FT FDS DS	Oui	Oui	Saleté	60 min / Oui si surfaces avec contact cutané	Temps de contact Concentration d'utilisation
<b>Fuse cache (TRISTEL)</b>	2 Sachets à craquer puis à diluer dans 5L	FT FDS CN pour 17846	Oui	Oui	Propreté	5 min / Non indiqué	DS non fourni : données non vérifiables Bionettoyage en 3 temps
<b>Jet (TRISTEL)</b>	Spray PAE	FT FDS CN pour 17846	Oui	Oui	Propreté	1 min / Non indiqué	DS non fourni : données non vérifiables Bionettoyage en 3 temps
<b>Phago Spore (CHRISTEYNS)</b>	Spray PAE Solution PAE	FT FDS DS	Oui	Oui	Saleté	15 min / Oui si contact alimentaire	
<b>SANITIZER SURFACE S1 et S1 wipes (SANISWISS)</b>	Lingettes préimprégnées spray et solution PAE	FT FDS DS	Oui	Oui	Saleté	15 min / Non indiqué	
<b>Actichlor plus (ECOLAB)</b>	Tablette à diluer 1% (10 pastilles/litre)	FT FDS DS	Oui	Oui	Saleté	15 min / Oui si surfaces avec contact cutané	Concentration d'utilisation
<b>DDN Surf (STERIFRANCE)</b>	Liquide à diluer 1%	FT FDS DS CN	Oui <i>C.difficile</i>	Oui	Saleté	30 min / Non indiqué	Activité validée uniquement pour <i>C.difficile</i> Pictogrammes de danger Temps de contact Concentration d'utilisation
<b>FR'SPRAY (STERIFRANCE)</b>	Spray PAE	FT FDS DS CN	Oui <i>C.difficile</i>	Oui	Saleté	30 min / Oui si contact alimentaire	Activité validée uniquement pour <i>C.difficile</i> Temps de contact

PAE : Prêt à l'emploi

# ALERTE



# Arboviroses

- Augmentation de la circulation des arboviroses en ARA avec cas autochtones

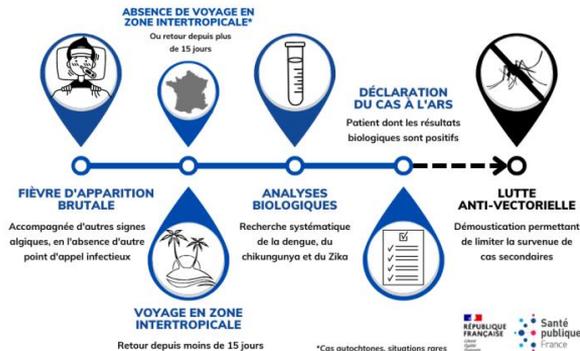
- Chikungunya : 0 cas autochtone en 2024, 46 cas au 25/09/2025
- Dengue : 0 cas autochtone en 2024, 4 cas au 22/09/2025
- WNV: 0 cas autochtone en 2024, 2 cas au 22/09/2025

<https://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/alerte-arboviroses>

Tableau 1. Description des foyers de transmission autochtone d'arbovirose en Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2025 au 23/09/2025

Virus	Département	Commune	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1 <sup>er</sup> cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos
Chikungunya	Drôme	Montoisson	3	13/06/2025	19/06/2025	Oui
Chikungunya	Isère	Claix	5	01/07/2025	27/07/2025	Oui
Chikungunya	Isère	Eybens	35	31/07/2025	06/09/2025	Non
Chikungunya	Savoie	St-Ours	1	12/08/2025	12/08/2025	Non
Chikungunya	Drôme	Suze-la-Rousse	1	01/09/2025	01/09/2025	Non
Chikungunya	Isère	Varces	1	09/09/2025	09/09/2025	Non
Dengue	Loire	Saint-Chamond	2	01/07/2025	08/07/2025	Oui
Dengue	Ain	Belley	2	10/07/2025	11/07/2025	Oui

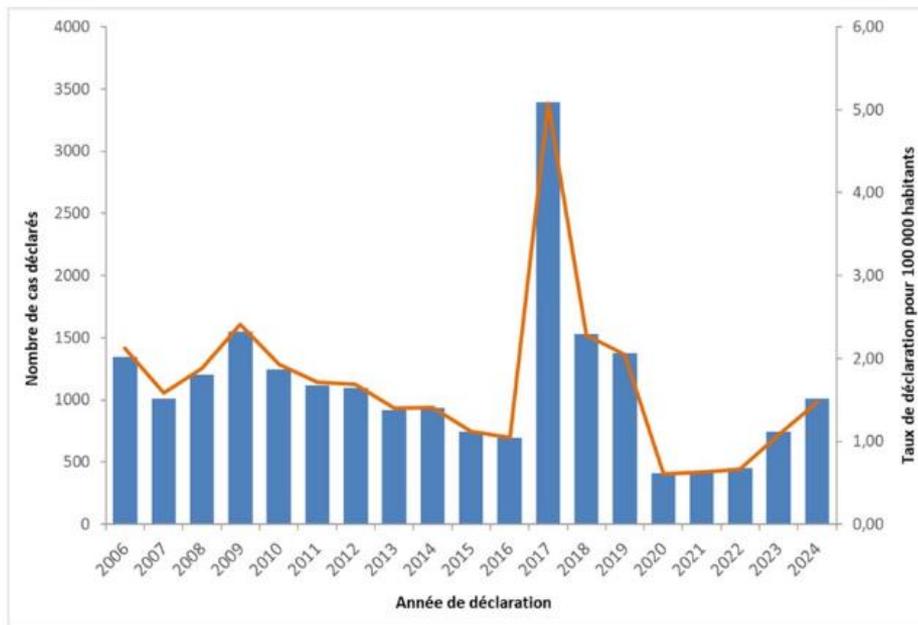
## Rappel du dispositif de surveillance renforcée



<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/756009/4804220?version=1>

# Hépatite A

1. Nombre de cas et taux de déclaration annuel pour 100 000 habitants, DO d'hépatite aiguë A, France entière, 2006 – 2024



**2024** : 1010 cas

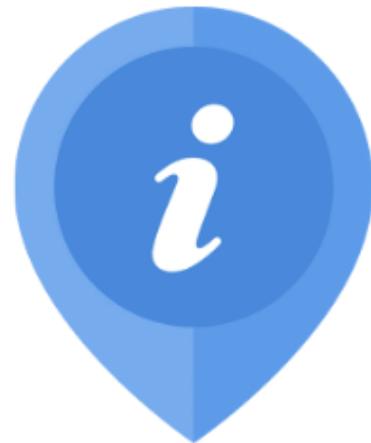
**Au 09/09/2025** : 1021 cas

Attention prise en charge en ES et EMS :  
**Précautions complémentaires contact**

MDO

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-a-declaration-obligatoire/liste-des-maladies-a-declaration-obligatoire>

# DERNIERE MINUTE





Rechercher

Rechercher

Recherche avancée

Espace documentaire

Forum

## Thèmes



Actes invasifs



Actes de soins



Bon Usage des  
Antibiotiques



Transition  
écologique



Environnement



Logistique



Microbiologie /  
Infection



Organisation



Patients à risque



Prévention de la  
transmission  
croisée



Produits de santé  
et traitement DM



Professionnels de  
santé



Sécurité des  
soins



Vaccination

# Bug Control

- Mise à jour version 2

## Bug.Control

Recherche par micro-organisme

Recherche par pathologie

Mesures de prévention

Lexique / Glossaire

A propos

# A VOS AGENDAS



# Webinaires à venir



## La mission SPARES propose la série de webinaires « Prêts pour la certif' »

Vous souhaitez maîtriser les outils incontournables pour renforcer vos pratiques et bien préparer la certification HAS 2025 ? Ne manquez pas le 1er épisode de la série de webinaires SPARES « Prêts pour la certif' » !

📁 Le programme sera centré autour du choix de la voie d'administration d'un anti-infectieux et la fiche pratique SPARES (RéPIA – Voie Injectable/Per Os : choix de la voie d'administration d'un anti-infectieux) sera présentée. Restez connectés pour connaître la suite du programme !

📅 **Date : 21 octobre 2025**

🕒 **Horaire : 14h à 15h**

💻 **Inscription gratuite mais nécessaire : Microsoft Virtual Events Powered by Teams**

Dans la série "Prêts pour la certif'!"

▶ **épisode 1**  
**Webinaire**

Choix de la voie d'administration d'un anti-infectieux (voie injectable/per os)

**Présentation d'une fiche pratique**

**21**  
octobre  
de 14h à 15h

Flashcodes  
ou cliques

Inscription en ligne gratuite mais nécessaire

RéPIA  
SPARES

Présentation  
de la  
fiche  
pratique

"Prêts pour la certif'!" est une série de webinaires SPARES sur les outils incontournables, notamment pour préparer au mieux la certification HAS 2025 pour la qualité des soins.

17/10/2025 - CPias Ara

**Café de la Doc - CANVA pas à pas**

De 14h à 15h30

# Webinaires passés

## Retrouver tous nos replay

- ✓ Signalement
- ✓ Arboviroses
- ✓ Café de la doc
- ✓ Eau secours, comprendre le RI lié à l'eau. En partenariat avec l'ARS
- ✓ BHRé en SMR
- ✓ Endoscopie
- ✓ Comprendre les normes de désinfection
- ✓ PC Respiratoires
- ✓ .....

<https://www.cpias-auvergnerrhonealpes.fr/webinaires>

### Coûts d'inscription :

Formation une journée 240 €  
Formation deux jours 430 €



### Environnement

**Responsables techniques : risque infectieux lié à l'eau chaude (EMS)**

25 septembre 2025 - Saint Genis Laval  
25 juin 2026 - Saint Genis Laval

**Hygiénistes : risque infectieux lié à l'eau (ES/EMS)**  
16 et 17 mars 2026 - Saint Genis Laval

**Hygiénistes : risque infectieux lié à l'air (ES)**  
21 mai 2026 - Saint Genis Laval

**Bionettoyage : hygiénistes et encadrants (ES/EMS)**  
6 et 7 novembre 2025 - Saint Genis Laval

5 et 6 février 2026 - Saint Genis Laval  
2 et 3 avril 2026 - Clermont Ferrand

**Formation des agents réalisant l'entretien des locaux :**  
*Uniquement in situ*



### Pédagogie Communication

**Hygiénistes : bases en pédagogie et en  
communication pour concevoir et conduire une  
formation (ES/EMS)**

27 et 28 novembre 2025 - Saint Genis Laval  
27 et 28 avril 2026 - Clermont Ferrand



### Certificat [ES/EMS]

5 septembre 2025 - Saint Genis Laval  
13 novembre 2025 - Saint Genis Laval  
17 novembre 2025 - Saint Genis Laval



### Gestion des dispositifs invasifs

**Cathéters périphériques et centraux (ES/EMS/Ville)**

2 et 3 octobre 2025 - Saint Genis Laval  
15 et 16 janvier 2026 - Saint Genis Laval

**Endoscopie : hygiénistes (ES/Ville)**  
26 et 27 février 2026 - Saint Genis Laval



### Antibiorésistance

**Implication de l'IDE dans le bon usage des  
antibiotiques (ES/EMS/Ville)**

9 et 10 octobre 2025 - Saint Genis Laval  
26 et 27 mars 2026 - Clermont Ferrand

**Hygiénistes : BMR, BHR : comprendre pour  
mieux maîtriser (ES/EMS)**

11 décembre 2025 - Saint Genis Laval  
30 avril 2026 - Clermont Ferrand



### Correspondants en hygiène Responsables PRI

**Rôle et missions du responsable de la prévention du RI en EMS**  
28 et 29 mai 2026 - Saint Genis Laval

**Formation des correspondants en hygiène en EMS**  
23 et 24 avril 2026 - Saint Genis Laval

**Formation des correspondants en hygiène en ES**  
18 et 19 juin 2026 - Saint Genis Laval

**Correspondants en hygiène en EMS/ES :**  
*Possibilité de formation in situ*



# Formations



Avec un nombre suffisant de professionnels, des formations peuvent être réalisées in-situ :

- ✓ Bionettoyage : agents d'entretien
- ✓ Responsables techniques : RI lié à l'ECS
- ✓ Correspondants en hygiène
- ✓ Certibiocide

# Journées CPias

- 09/10/2025 : Journée Aubrac – Rodez
- 06/11/2025 : Journée EMH
- 27/11/2025 : Journée BUA
- 02/02/2026 : Journée PRI Nouveau né
- 03/03/2026 : Rencontre RIPH (63)
- 30/03/2026 : Journée ES Lyon

Centre d'appui pour la prévention  
des infections associées aux soins  
Auvergne • Rhône • Alpes



*Merçi*

